

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 4 JUILLET 2023

DEL-2023-201

L'An deux mille vingt-trois, le quatre juillet, à 13 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/06/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. AEBISCHER, JACQUES, RATSIMBA.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, MATHIAN, OBERLI, PEUGNIEZ, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes JAILLET, PERRILLAT,

MM. BLOCQUET, CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, SOULAS, VIVIAN :
du SYANE.

Membres en exercice : 25

Présents : 12

Représentés par mandat : 3

**Objet : APPEL A PROJETS DU PROGRAMME LUM'ACTE POUR FAVORISER LA RENOVATION DES
INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC - CONVENTION AVEC LA FNCCR**

Exposé du Président,

Le programme ACTEE - Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique - est un programme porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Son objectif est d'aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Sous-programme d'ACTEE, l'appel à projets du programme LUM'ACTE, doté d'un budget de 10 millions d'euros, issu des Certificats d'Economie d'Energie, a été lancé officiellement le 18 juillet 2022. Il doit permettre aux collectivités d'avoir une vision plus complète de leur patrimoine et ainsi, de favoriser la rénovation des installations en visant 3 actions portées par les territoires :

- L'accompagnement à la réalisation d'audits patrimoniaux et énergétiques ainsi que la mise en place de Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière.
- L'aide à l'acquisition d'outils de suivi du parc d'éclairage.
- L'accompagnement dans les projets de rénovation via des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre et des études concourant à l'amélioration de la connaissance des parcs d'éclairage public.

Le SYANE exerce la compétence éclairage public pour les communes et intercommunalités qui la lui ont confiée. Dans le cadre de son plan d'action pour accompagner ses adhérents vers un éclairage public et urbain plus performant, plus efficient et répondant aux objectifs de la transition énergétique, le SYANE fait réaliser des inventaires et diagnostics énergétiques et techniques pour les collectivités qui en font la demande.

Le Syndicat fait également élaborer des Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière, suite à ces diagnostics, afin de définir une identité nocturne avant la phase opérationnelle de travaux de remise à niveau du parc.

C'est donc dans ce contexte que le SYANE a répondu à l'appel à projets LUM'ACTE de la FNCCR et a déposé une liste comprenant toutes les opérations qui remplissaient les critères d'éligibilité.

- Au titre du lot : « Diagnostic des installations d'éclairage public »

Commune	Nombre de points lumineux	Montant total de la subvention allouée
FAUCIGNY	98	343 €
MASSONGY	354	1.239 €
GIEZ	130	455 €
LA BAUME	130	455 €
LOISIN	375	1.313 €
LOVAGNY	358	1.253 €
NERNIER	145	508 €
SAINT-JEOIRE	752	2.632 €
SCIONZIER	1.168	4.088 €
VEIGY-FONCENEX	1.202	4.207 €
VILLAZ	375	1.313 €
BONS-EN-CHABLAIS	1.295	4.533 €
CHAVANOD ZONE D'ACTIVITE	192	672 €
CLARAFOND-ARCINE	176	616 €
COMBLOUX	640	2.240 €
CONTAMINE-SUR-ARVE	435	1.523 €
SAINT-SIXT	154	539 €
SCIEZ	1.020	3.570 €
VANZY	82	287 €
ARMOY	337	1.180 €
SAINT-JEAN-D'AULPS	360	1.260 €
THYEZ	1.366	4.781 €
ZAE COM COM PAYS DE CRUSEILLES	97	340 €
ABONDANCE	300	1.050 €
MORZINE	3.000	10.500 €
LUGRIN	280	980 €
MEGEVE	1.233	4.316 €
NANGY	120	420 €
TOTAL	16.174	56.609 €

- Au titre du lot : « Schéma Directeur d'Aménagement Lumière »

Communes	Nombre de points lumineux	Montant total de la subvention allouée
EVIAN/PUBLIER/NEUVECELLE	5.152	10.725 €

Le budget prévisionnel de ces actions s'établit à 266.018.06 € entre le 1^{er}/01/2022 et le 31/12/2023.

Le jury a décidé de sélectionner la candidature du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie et d'attribuer un montant global de fonds s'élevant à 67.334 €.

Dans le cadre du lot « Diagnostic éclairage public », le coût total de la prestation s'élève à 244.568,06 € soit environ 15,12 €/PL. Le montant d'aide alloué à la réalisation de cette prestation s'élève à 56.609 € HT.

Dans le cadre du lot « Schéma Directeur d'Aménagement Lumière », sur un parc de 5.152 points lumineux. Le coût total de la prestation s'élève à 21.450 € soit environ 4,16 €/PL. Le montant d'aide alloué à la réalisation de cette prestation s'élève à 10.725 € HT.

Le SYANE répercutera cette subvention aux collectivités concernées en déduisant le montant par commune de l'opération puis en appliquant les taux de co-financement en vigueur.

Une convention a été établie entre la FNCCR et le SYANE pour définir le cadre de leur partenariat pour le déroulement opérationnel du programme et le versement de la subvention octroyée.


Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention proposée,
2. à autoriser le Président à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.



Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

Accusé de réception en préfecture
074-257400085-20230704-DEL-2023-201-DE
Date de télétransmission : 11/07/2023
Date de réception préfecture : 11/07/2023